

COMMUNE DE FAMARS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/0006

Séance du MARDI 23 JANVIER 2024

<u>Présents</u>: Véronique DUPIRE, Joël BRUNET, Ghislaine LECOT, Hervé MAILLARD, Annie WUILMOT, Philippe QUIEVREUX, Jean-Baptiste PAMART, Pascal DE SAINT VAAST, Patricia TALBERT, Valérie LORETTE, Anne-Gaëlle OBJOIE, David BOUSSEMART, Laëtitia DELPORTE, Sylvain DELCOURT, Leïla CHAVALLE, Anne-Sophie DUPIRE-JOLY, Philippe PEPIN, Jacques MOREL, Marie-Christine VAN GULCK.

Excusés : Michèle PREVOT (pouvoir à Leïla CHAVALLE), Christian DEDISE (pouvoir à Joël BRUNET)

Absents: Aurélie FROMONT, Jean CAILLIERET

Le conseil municipal, légalement convoqué le 18 janvier, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame Véronique DUPIRE, Maire de Famars.

Membres en exercice: 23

Présents : 19 Procuration : 2

Absent : 2 Votants : 21

OBJET: REMBOURSEMENTS DE LOCATIONS DE LA SALLE DES FETES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une panne de chauffage est survenue durant deux locations : 23–24 Décembre 2023 (Madame MARISSAL) ; 30-31 Décembre 2023 (Madame JUAN). Il est proposé de procéder à un remboursement partiel à hauteur 50 % du montant des locations, compte tenu de la gêne importante subie par les locataires, à la saison hivernale.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité les propositions de Madame le Maire. Les paiements encaissés feront l'objet d'un remboursement partiel à hauteur de 50 % du montant des locations.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Véronique DUPIRE